

INTERVENTION DE G.ATTAL AU 20H DE TF1 LE 27/03/24 :

IL S'EST MONTRÉ DUR AVEC LES PLUS PRÉCAIRES DOUX AVEC LES PLUS RICHES

GABRIEL ATTAL AU 20 HEURES DE TF1



La petite musique du déficit incontrôlé et de l'inéluctable austérité montait depuis plusieurs jours, sur un air de déjà vu. L'intervention de Gabriel Attal a confirmé ce singulier manque d'originalité. Rigueur, austérité... Ces mots font sérieux. Ce qui n'est pas sérieux, ce sont ces ministres qui viennent nous expliquer graphiques et chiffres à l'appui que l'heure est grave. Les mêmes qui ont fait voter un PLF 2024 (Projet de loi de finance) qui prévoyait un déficit en baisse il y a quelques mois et qui prétendaient l'année dernière anticiper la situation des caisses de retraites dans plusieurs dizaines d'années. Agiter un épouvantail n'en fait pas une réalité.

La France n'est pas en faillite. Elle est l'un des pays les plus riches de la planète. Les entreprises du CAC 40 ont dégagé 146,2 milliards de bénéfices en 2023, 97 milliards de dividendes ont été distribués à leurs actionnaires. Le gouvernement déclare vouloir trouver 10 milliards en 2024 et 50 milliards d'ici 2027

De l'argent, il y'en a ! Pourtant ce gouvernement fait le choix de s'en prendre aux travailleurs et travailleuses privé-es d'emploi, à celles et ceux qui ont déjà le moins, qui plus est en les stigmatisant. Un an après la réforme des retraites imposée contre la volonté de la grande majorité de la population, Gabriel Attal va jusqu'à ouvrir la porte à un nouveau durcissement y compris pour les privé-es d'emploi les plus âgé-es. **Solidaires SUD Emploi** ne laissera pas le rouleau-compresseur libéral détruire tous nos acquis sociaux sans réagir.

CHÔMAGE : IL Y A SIX MOIS, L'ADMINISTRATION JUGERAIT « PEU OPPORTUN » DE DURCIR LES RÈGLES



LA CYBERATTAQUE :

6 mois après la dernière cyberattaque du 23 août avec 10 millions de personnes concernées, une nouvelle attaque c'est reproduite ; en 4 fois plus grave... avec 43 millions de données exfiltrées. Une base de données énorme comportant des données personnelles d'identification de personnes sur les 20 dernières années....

Pourtant la DG nous avait dit à l'époque qu'elle avait compris la leçon et qu'il fallait communiquer aux usager.es en disant qu'il ne fallait pas s'inquiéter, Nous voyons aujourd'hui le résultat !!! Nous faisons déjà le constat que des Usagers-ères subissent les conséquences de ce piratage de données : un DE a par exemple reçu un SMS, avec un lien lui demandant de rembourser un pseudo trop perçu !



Cette cyberattaque va mettre en péril la situation des Usagers-ère, parfois déjà dans une extrême précarité. Il y a urgence, il faut réagir ! Toutes les données qui ont été piratées sont particulièrement sensibles, la preuve, juste les coordonnées téléphoniques permettent aux pirates d'usurper l'identité de France Travail pour réclamer de l'argent aux demandeurs-ses d'Emploi. Pour des usurpations d'Identité, il y a des personnes qui perdent tout : leur permis de conduire, la possibilité des prêts, d'avoir une carte bancaire.... Ce sont des risques bien réels... !

Alors que l'on nous « sensibilise » à longueur de journée sur la RGPD, on laisse traiter des données sensibles à des entreprises certainement plus intéressées à engranger un maximum d'argent que d'investir dans la protection de données. France Travail ne cherche pas à sécuriser sa base de données, mais au contraire continue son acharnement à déployer des projets de dématérialisation tels que le soft phoning et l'agence connectée,

Que vous faut-il de plus ? Vous contribuez à l'enrichissement des pirates sur le dos des usagers-ères du service public ! Que va mettre concrètement en place France Travail pour sécuriser ses bases de données ?

La Direction n'a fait aucun commentaire suite à notre déclaration lors du CSE !

En tant qu'ancien-ne demandeur-se d'emploi, nous pouvons également être concerné par le vol de nos données. Le gouvernement a mis en place un site dédié, avec la mise à disposition d'un formulaire de lettre-plainte en ligne. <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/violation-de-donnees-personnelles-france-travail-formulaire-lettre-plainte-202403>

un syndicat qui gêne la Direction, c'est un syndicat qui va dans la bonne direction

Vos contacts :

Aurélien VILLANNÉ

Élu titulaire au CSE
Membre de la commission
Politiques Sociales

Rim CHOUCANE

Représentante de Section
Syndicale
Membre de la Commission des
Activités Sociales et Culturelles



Solidaires SUD Emploi Centre:
syndicat.sud-centre@pole-emploi.fr

Solidaires SUD Emploi national:
syndicat.sud@pole-emploi.fr



<https://solidaires.org/se-syndiquer/les-syndicats/solidaires-sud-emploi/>



Sud Emploi Cvl